[Jingle]

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics, introduit l'émission du jour]

« Bonjour, de retour en direct sur Acteurs Publics TV pour cette journée innovation et territoires. Direction la Normandie à présent : le département de l'Orne, où le conseil départemental vient d'ouvrir une plateforme numérique destinée aux commerçants, aux producteurs et aux artisans durement frappés par le confinement et la crise que nous vivons. Des commerçants qui peuvent ainsi rester ouverts virtuellement. Pour en parler nous recevons le président du conseil départemental de l'Orne, bonjour Christophe de Balorre »

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, apparait à l'écran] « Bonjour ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Je le disais à l'instant les commerçants, les producteurs, les artisans sont durement touchés par ce deuxième confinement. L'Orne est un département très rural, mais aussi avec quelques villes moyennes, Alençon bien-sûr, Flers, Argentan, etc. Je suppose que vous êtes très inquiet pour l'avenir de ces commerces de proximité, essentiels dans un département comme le vôtre et notamment pour le dynamisme des centres-villes, des villes que je citais ».

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« Oui tout à fait le confinement, les deux confinements d'ailleurs, ont mis en évidence effectivement d'abord tout l'intérêt du commerce en milieu rural, que ce soit dans les villes que vous avez citées ou dans le milieu rural plus profond. Effectivement ce confinement à mis à mal tout ce commerce de proximité qui fait en fait la richesse de département comme le nôtre, comme celui de l'Orne mais également d'un bon nombre. En fait l'idée est venue si vous voulez lors du premier confinement avec le développement de certaines initiatives éparpillées sur le territoire, avec des entreprises qui ont essayé de commercialiser elles-mêmes des produits par la voie d'internet en essayant de se créer des réseaux. Et tout ça a mis en évidence une vraie difficulté de structurer et d'organiser cette nouvelle forme de commerce qui est née, disons-le, du confinement des uns et des autres. Et effectivement dans l'Orne, département rural s'il en est, c'était une vraie difficulté. Cette crise a eu des effets terribles sur le commerce, et le département se devait de réagir et de proposer quelque chose qui permette aux commerçants de sortir la tête de l'eau, et de les accompagner en quelque sorte dans ce nouveau type de commerce. Parce que notre ambition à travers cette initiative est bien sûr de ne pas s'arrêter à la période du covid et de continuer cette opération après le covid, bien entendu ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Justement, vous avez donc lancé cette initiative le 10 novembre je crois : Orne-achat.fr, un site accessible à tous. C'est donc une plateforme qui vise à dire « malgré le confinement, on reste ouverts et vous pouvez acheter chez nous, nous vendons ! ». C'est cela ? »

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« Oui tout à fait, c'est l'organisation, le prolongement du click and collect quelque part. C'est une plateforme départementale de vente en ligne. A ma connaissance il n'en existait pas à l'échelle d'un département. Beaucoup existaient, ont été créées sur des villes (celles que vous avez cité par exemple tout à l'heure ou bien d'autres en France), mais à l'échelle d'un département je ne suis pas sûr que ça existait. Donc notre ambition a été effectivement de fédérer tout ça, et de proposer à tous les Ornais et les Ornaises de pouvoir acheter des produits de leur département sur internet, et donc proposer à l'ensemble des commerçants de l'Orne de s'inscrire sur cette plateforme départementale, de présenter leurs produits, et de faire du commerce malgré la période de confinement qui les contraints à rester chez eux et à fermer boutique ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Alors c'est très simple en fait ils s'inscrivent sur votre site, parce qu'il faut le dire beaucoup de ces commerçants, de ces producteurs etc., n'ont pas de site internet, ils ont dans le meilleur des cas peutêtre parfois une page Facebook avec un contact etc. Là ils se retrouvent sur une plateforme, ils s'inscrivent évidemment gratuitement sur la plateforme que vous mettez à disposition, c'est classifié par catégories de produits, et donc ils ont une visibilité qu'ils n'avaient pas forcément avant sur internet. Donc c'est pour ça aussi que cela a vocation à perdurer après le confinement évidemment ».

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« Oui effectivement beaucoup de commerçants du département n'avaient pas de site internet, et voilà, avec cette plateforme, en moins d'un quart d'heure, ils sont inscrits, ils sont référencés effectivement, leurs produits sont classifiés par types de produits. Ça peut être des services, de l'alimentaire, ça peut être des vêtements, de l'habillement, etc. Et donc ils se référencent et prennent des photos de leurs produits, ils font une sélection de photos de bonne qualité de préférence, et ils les mettent donc sur leur compte, sur cette plateforme. Ils ont effectivement une lisibilité départementale complète, même mondiale. C'est très simple d'utilisation, et c'est surtout gratuit pour les commerçants. C'est le département qui s'est chargé des questions financières, d'organisation, de management, de développement, de promotion, etc. de cette plateforme. Ce que l'on a voulu c'est que pour les commerçants ça soit gratuit et surtout facile d'usage ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Alors comment peut évoluer cette plateforme-là ? Est-ce-que le but c'est de mettre un peu le pied à l'étrier de ces commerçants et de leur dire « bon voilà, maintenant vous avez quand même une visibilité en ligne, à vous de jouer, de faire votre propre site, votre propre développement etc. pour vous faire connaître même en dehors des limites du département et de la région si vous le voulez » ? Ou est-ce-que cette plateforme est appelée à se perfectionner ? En proposant pourquoi pas, pour ceux qui le souhaitent, le paiement en ligne directement ? Est-il possible de commander directement sur la plateforme ou est-ce juste une plateforme de contact ? ».

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« C'est tout à fait possible de commander sur cette plateforme, de payer en ligne également, et il faut bien sûr que les commerçants fassent les démarches nécessaires auprès de leur banque (ça peut demander d'ailleurs pour certains un petit peu de temps), mais c'est tout à fait possible. En fait, on a bien conscience en lançant cette plateforme que nous sommes au début d'une nouvelle ère du commerce. Donc tout le monde doit apprendre à maitriser l'outil, à en découvrir les possibilités (qui sont énormes), et notre ambition est également de la faire vivre. Donc il faut qu'avec les commerçants il y ait un système d'animation. Nous avons d'abord dédié deux personnes en interne au département pour accompagner les commerçants, pour les aider à construire leur petite plateforme et développer leur commerce. Mais ensuite il faut qu'on fasse vivre tout ça, il faut qu'on organise des promotions, il faut qu'on utilise les moments de l'année comme les fêtes (Noël, etc.) pour développer un nouveau commerce, pour le mettre en lumière quelque part. C'est pour ça que le conseil départemental va lancer une vaste campagne de communication, à l'échelle de notre département en tout cas dans un premier temps, pour faire connaître cette plateforme. On va utiliser les abris bus par exemple où on a de l'affichage publicitaire, on va faire de la communication sur nos outils traditionnels, sur nos sites internet, sur les comptes des réseaux sociaux bien entendu, également dans la presse locale où nous avons acheté des encarts pour faire connaître l'outils et également pour le faire vivre ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Alors c'est aussi, une fois que cette plateforme (qui est récente je le rappelle, quelques jours seulement, une dizaine de jours), une fois que beaucoup de commerçants, de producteurs, seront sur cette plateforme et seront visibles, du côté du département c'est aussi une formidable vitrine des produits, de ce que peut offrir l'Orne en temps que terroir par exemple, les produits et les commerçants, les artisans de votre département ». C'est le gagnant-gagnant en fait ».

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

Oui c'est le gagnant-gagnant vous avez raison, c'est la bonne expression c'est du gagnant. On a vu lors du premier confinement un regain d'intérêt pour les consommateurs pour les produits locaux, les produits de proximité. En fait c'est d'ailleurs de là que nous est venue l'idée de cette plateforme ; On a vu des producteurs locaux, voilà de fromages, de produits agricoles ou autres s'organiser, essayer, tenter de s'organiser pour développer un commerce en ligne, un nouveau type de commerce en tout cas avec ces commerçants. Donc c'est de là que l'idée part. Et donc effectivement on a vu les consommateurs se rapprocher donc des producteurs, et je crois qu'à travers cette plateforme c'est une opportunité formidable qui leur est offerte et bien de développer une nouvelle clientèle qui recherche des produits de qualité, des produits du terroir. Dans l'Orne je rappelle que, notamment les produits laitiers comme le camembert (qu'on ne cite plus mais donc la commune Camembert est originaire du département de l'Orne), les yaourts, tous les fromages, mais aussi les produits agricoles comme je vous disais tout à l'heure, tous les produits du terroir sont de grande qualité comme dans bon nombre de départements d'ailleurs. A travers cette plateforme on a une chance nouvelle je pense de les faire connaître ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« Alors le département, j'élargie un petit peu la focale Christophe de Balorre, le département de l'Orne est plutôt en pointe en matière de services numériques, vous avez lancé il y a quelques années, il y a

3-4 ans, une appli assez inédite qu'on avait d'ailleurs repérée nous aux victoires des acteurs publics il y a quelques années, c'est *L'Orne dans ma poche* qui avait été développée avec l'expertise d'Orange Business Services. C'est un portail multi service qui s'est beaucoup développé depuis son lancement il y a 4 ans maintenant, et peut-être que, vous allez me le dire sans doute, la plateforme d'achat dont on parlait aura peut-être vocation à se retrouver dans l'appli très bientôt ? »

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond, et apparait à l'écran un aperçu de l'application mobile]

« Oui c'est une appli effectivement que l'on charge sur son téléphone portable et qui vous apporte voilà tous les renseignements possibles et imaginables sur le département, l'heure d'ouverture des musées, le coût d'entrée dans ces mêmes musées, les heures de cinéma, les autobus, les lignes pour se rendre à tel endroit, etc. même le cheminement des déneigeuses saleuses en plein hiver quand il y a besoin sont direct sur cette appli, là aussi extrêmement facile d'utilisation, et qui a vocation à répondre à beaucoup de questions que les uns et les autres peuvent se poser lorsqu'ils sont dans le département et qui vivent dans ce département ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics, précise]

« Notamment dans le domaine du tourisme, je l'ai vu dans l'appli »

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« Vous avez bien raison de le signaler, effectivement les offices de tourisme, les heures d'ouverture, les lieux de visite, les hôtels, les restaurants, etc. Et donc cette appli elle est évolutive. C'est-à-dire que lorsque l'on a une idée dans le cadre de notre innovation territoriale, on essaie effectivement de la faire mettre sur cette appli. Ce sera le cas de notre plateforme départementale d'achat qui sera sur l'appli « Orne dans ma poche » dans moins d'une semaine maintenant, si tout va bien et je pense que tout ira bien. En tout cas d'ici 10 jours « l'Orne dans ma poche » sera équipée de cette possibilité d'accéder à l'achat en ligne ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics poursuit]

« L'image de territoire numérique qui colle à l'Orne depuis quelques années, c'est un élément assez fort d'attractivité en ce moment, on en parle d'ailleurs toute cette journée sur Acteurs Publics TV, l'attractivité des territoires, le numérique est un élément essentiel de l'attractivité des territoires. Vous en profitez maintenant où on se dit qu'avec les effets du confinement il y a pas mal de citadins, de gens de grandes métropoles qui peuvent peut-être se rapprocher de villes moyennes et pourquoi pas dans l'Orne ? ».

[Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, répond]

« Le numérique c'est un chantier formidable pour le département de l'Orne. Vous savez que la population et les élus se plaignent, à juste titre d'ailleurs, qu'en son temps le département a loupé le développement apporté par le ferroviaire. On ne refait pas l'histoire, mais ce qui est sûr, c'est que le

département de l'Orne ne loupera pas le développement du 21^{ème} siècle qui est celui du numérique. C'est pour ça que les élus se sont engagés résolument et ont mis les moyens pour développer la fibre optique auprès de tous les habitants de l'Orne à l'horizon de fin 2023. Donc c'est un chantier absolument formidable, qu'il nous faut réussir parce qu'il en va du développement. Et on le voit bien d'ailleurs à travers cette période de covid, notamment la première : les opérateurs téléphoniques nous ont indiqué que le département de l'Orne était un de ceux qui avaient le plus progressé en nombre d'habitants pendant cette période. Environ 11% à 13% d'augmentation de population, c'est colossal pour un département. Ornex traditionnellement perd des habitants comme bon nombre d'ailleurs de départements ruraux. Et donc cette population boostée qui est venue dans notre département, elle a une exigence qui est celle du numérique. Si on veut que le télé travail se développe, et nous le souhaitons, on pense qu'un département rural comme le nôtre doit pouvoir apporter à cette nouvelle population exigeante en matière de développement et numérique, des réponses à cette exigence. C'est pour cela que notre engagement sur le numérique est total ».

[Bruno Botella, directeur de la rédaction acteurs publics conclu]

« Merci Christophe de Balorre, président du conseil départemental de ce beau département de l'Orne, merci d'avoir répondu à nos questions en direct sur Acteurs Publics TV. Je vous souhaite une bonne continuation, et à tout ceux qui nous regardent, je vous dis à tout de suite pour la suite et la fin de notre journée innovation et territoire, merci! »